





















Janvier 2025

Nutrition for Growth: Placer la nutrition au cœur de la solidarité internationale

Pour des engagements du gouvernement français qui répondent aux crises nutritionnelles¹ et accélèrent l'agenda du Développement

Nos organisations signataires appellent la France à :

- Renouveler et renforcer les engagements financiers à hauteur de 1,5 milliards d'euros d'ici 2030, soit 300 millions d'euros par an à partir de 2025, pour intensifier la lutte contre la malnutrition
- Sur la période 2025-2030, consacrer minimum 20% des financements annuels pour la nutrition (soit 60 millions d'euros) à la mise en œuvre d'activités spécifiques à la nutrition telles que définies par le Lancet, qui améliorent directement la prévention, la détection et le traitement de la malnutrition dans les pays avec un taux d'insécurité nutritionnelle élevée
- Sur la période 2025-2030, consacrer minimum 80% des financements annuels pour la nutrition (soit 240 millions d'euros) à la mise en œuvre d'activités sensibles à la nutrition, qui optimisent l'impact de l'APD de la France, pour répondre aux déterminants sous-jacents (changement climatique, inégalités de genre, défaillances des systèmes)
- D'ici à 2030, renforcer la redevabilité et la transparence des financements et programmes français pour la nutrition afin de mieux rendre compte des efforts de la France
- Au Sommet N4G Paris, lors de la déclaration présidentielle, la France doit réaffirmer le besoin d'engagement politique et diplomatique fort de la communauté internationale sur l'anticipation et la réponse aux crises sanitaires et nutritionnelles majeures, afin de prévenir et d'atténuer les risques pour les populations

La malnutrition tue: près de la moitié des décès d'enfants de moins de 5 ans y sont liés. En 2023, environ 2,33 milliards de personnes dans le monde ont souffert d'insécurité alimentaire², exacerbée par les inégalités socio-économiques, la crise climatique et les conflits. La nutrition est un levier indispensable pour promouvoir le bon développement des enfants, favoriser l'émancipation des femmes et des filles, tendre vers davantage de justice sociale et économique et œuvrer pour l'ensemble des objectifs de développement durable d'ici 2030. Or à ce jour, la France consacre encore trop peu de financements à la lutte contre la malnutrition, tant pour ses causes directes que indirectes.



ASSURER L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION SAINE ET DURABLE EN QUANTITÉ SUFFISANTE, AINSI QU'À LA SANTÉ NUTRITIONNELLE EST LE MEILLEUR DES INVESTISSEMENTS POUR NOS SOCIÉTÉS ET NOTRE PLANÈTE.

Lors du prochain sommet Nutrition for Growth (N4G) en 2025, organisé par la France, il est essentiel d'obtenir des engagements politiques ambitieux et des financements à la hauteur des besoins réels des populations et défis sociétaux. Ce sommet précédera la 78e Assemblée mondiale de la Santé, où les cibles mondiales de nutrition pour 2025 seront réévaluées en vue d'une extension à 2030, alignée sur les Objectifs de Développement Durable. En tant que pays hôte du sommet N4G, la France a l'opportunité et la responsabilité de créer des conditions politiques et financières favorables à un renouvellement ambitieux de ces cibles. Elle doit y parvenir grâce à une diplomatie proactive, et montrer l'exemple: faire de la nutrition, notamment lors des 1000 premiers jours de l'enfance et jusqu'à la fin de l'adolescence, périodes clés pour le développement, une priorité de sa politique de solidarité internationale.

INVESTIR DANS LA NUTRITION

- Renouveler et renforcer les engagements financiers à hauteur de 1,5 milliards d'euros d'ici 2030, soit 300 millions d'euros par an à partir de 2025, pour intensifier la lutte contre la malnutrition
- Cet engagement, calculé en fonction des besoins mondiaux estimés par la Banque Mondiale³ et le rapport SOFI⁴ d'une part, et le montant des dépenses de la France en nutrition sur les 5 dernières années d'autre part⁵ permettrait de mieux répondre aux crises nutritionnelles mondiales.
- Alors que le coût de l'inaction se chiffre à 21 milliers de milliards de dollars sur les dix prochaines années⁶, la majorité des pays du G7 ont consacré plus de 3% de leur aide publique au développement (APD) à la nutrition ces 5 dernières années, tandis que la France y a consacré moins d'1% de son APD⁷. Un investissement de 300 millions d'euros par an permettrait à la France de revenir au niveau de financement de la nutrition de 2020⁸.

INTERVENTIONS SPÉCIFIQUES À LA NUTRITION

- Sur la période 2025-2030, consacrer minimum 20% des financements annuels pour la nutrition (soit 60 millions d'euros) à la mise en œuvre d'activités spécifiques à la nutrition telles que définies par le Lancet⁹, qui améliorent directement la prévention, la détection et le traitement de la malnutrition dans les pays avec un taux d'insécurité nutritionnelle élevée
- En priorisant la **période cruciale des 1000 premiers jours de l'enfance et jusqu'à la fin de l'adolescence**, périodes clés pour le développement.
- En priorisant les femmes durant la **période de l'allaitement, les filles et les populations à risques** dans les zones de crises.
- En donnant une réponse immédiate aux deux millions d'enfants dont la vie est en jeu à cause des pénuries de traitement de l'émaciation¹⁰, en soutenant le financement des traitements, et facilitant leurs approvisionnements, face aux ruptures de stocks d'ATPE (aliments thérapeutiques prêts à l'emploi), via le déblocage de fonds immédiats pour les pays faisant face à cette crise.
- En investissant dans le renforcement des systèmes de santé, la production localisée de produits nutritionnels (ATPE, MMS etc.).

Et cela, via les canaux de financement suivants :

- → Le Fonds Muskoka pour la santé de la mère et de l'enfant et pour lequel nous préconisons un financement de 20 millions d'euros par an, devrait atteindre un objectif d'au moins 25% de financement dédiés à la mise en œuvre d'activités spécifiques à la nutrition, soit 5 millions d'euros par an.
- → L'Aide Alimentaire Programmée (AAP) doit définir une cible ambitieuse d'activités spécifiques à la nutrition de 20% des financements soit 35 millions d'euros par an.
- → L'Agence Française de Développement (AFD) doit réserver au moins 20M€ pour créer des programmes spécifiques à la nutrition qui soutiennent les financements de réponses aux Plans Nationaux de Nutrition (PNA) dans les pays avec un taux d'insécurité nutritionnelle élevée et/ou en soutenant les fonds existants tels que le Child Nutrition Fund, mécanisme coordonné et incitatif au financement des PNA.

INTERVENTIONS SENSIBLES À LA NUTRITION

- Sur la période 2025-2030, consacrer minimum 80% des financements annuels pour la nutrition (soit 240 millions d'euros) à la mise en œuvre d'activités sensibles à la nutrition, qui optimisent l'impact de l'APD de la France, pour répondre aux déterminants sous-jacents (changement climatique, inégalités de genre, défaillances des systèmes)
- En réalisant au préalable l'évaluation des stratégies sectorielles et transversales existantes de l'APD française comme la **Stratégie internationale pour la Sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture durable** (SISANAD 2019-2024), en consultation avec les OSC.
- Puis en intégrant une **approche sensible à la nutrition répondant aux enjeux systémiques dans toutes les stratégies sectorielles et transversales clés pour la lutte contre la malnutrition** de l'APD française (santé et protection sociale, l'agriculture et sécurité alimentaire, eau, hygiène et l'assainissement, santé mentale, formation et éducation).
- En s'appuyant sur la transversalité des approches fondées, d'une part, sur le **genre** en adéquation avec la **stratégie de diplomatie féministe du MEAE**, et d'autre part, sur le **climat** en lien avec la **stratégie 100% Accord de Paris**, dans tous les programmes de lutte contre la malnutrition.
- En élaborant cette stratégie avec une **approche consultative**, pour s'adapter aux contextes locaux et en s'appuyant sur les **Plans Nationaux de Nutrition** pour s'assurer de répondre aux besoins des populations.



En finançant cette stratégie via les canaux suivants :

- → **L'Aide Alimentaire Programmée** doit attribuer au moins 75% de ses fonds à des activités sensibles à la nutrition.
- → L'Agence Française de Développement doit consacrer 15% de ses financements annuels globaux à des activités pour la nutrition pour soutenir la mise en œuvre de réponses aux Plans Nationaux de Nutrition (PNA) dans les pays avec un taux d'insécurité nutritionnelle élevée. Ces programmes devraient contribuer à soutenir les organisations de la société civile impliquées au niveau national (telles que les organisations faisant partie du réseau de la société civile SUN).
- → **Le Fonds Muskoka** doit être un programme 100% consacré à la nutrition avec 25% de ses financements en direction d'activités spécifiques à la nutrition, et 75% à des activités sensibles à la nutrition, sur un total de 20 millions d'euros par an.
- → En utilisant son influence dans les **différents fonds multilatéraux**, notamment ceux portant sur le climat (Fonds Vert pour le Climat, Fonds Adaptation, Fonds Pertes et Préjudices), sur l'immunisation (GAVI) et la santé (Fonds Mondial), pour une meilleure prise en compte des enjeux nutritionnels.

REDEVABILITÉ

D'ici à 2030, renforcer la redevabilité et la transparence des financements et programmes français pour la nutrition afin de mieux rendre compte des efforts de la France

- En intégrant des indicateurs nutritionnels dans l'ensemble des secteurs d'intervention.
- En partageant publiquement tous les décaissements de l'APD dédiés à la nutrition, en assurant un suivi détaillé grâce à des données désagrégées par âge et sexe, distinguant les activités spécifiques et sensibles à la nutrition et incluant les indicateurs de genre et de climat aux programmes nutrition, permettant ainsi à la France d'appliquer systématiquement les marqueurs nutrition 1 et 2 lors de la transmission des données APD au CAD de l'OCDE et au Nutrition Accountability Framework (NAF). Cet exercice de suivi et d'évaluation doit être élargi à toutes les institutions de financement de l'APD (notamment MEAE, AFD, CDCS et NUOI). Cela inclut l'allocation de capacités suffisantes aux équipes chargées du suivi et de l'évaluation des financements nutrition au sein de l'AFD et du MEAE.
- En investissant 3% des financements nutrition, soit 9 millions d'euros par an entre 2025 et 2030 dans les capacités des pays à faible et moyen revenus et de leurs OSC pour mener des collectes et des analyses de données nationales coordonnées, désagrégées par sexe et âge. Ces efforts permettront d'améliorer la fiabilité des données et de mesurer l'impact des programmes associés sur les différents groupes démographiques.

URGENCE HUMANITAIRE

- Au Sommet N4G Paris, lors de la déclaration présidentielle, la France doit réaffirmer le besoin d'engagement politique et diplomatique fort de la communauté internationale sur l'anticipation et la réponse aux crises sanitaires et nutritionnelles majeures, afin de prévenir et d'atténuer les risques pour les populations
- En plaidant et s'engageant à faire respecter le Droit International Humanitaire et les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU (notamment la 2417), en assurant la protection des civils, des infrastructures essentielles et la préservation de l'espace humanitaire, comme priorités dans la lutte contre la malnutrition.
- En plaidant et s'engageant diplomatiquement à atténuer les obstacles à l'acheminement de l'aide humanitaire (bureaucratiques, administratifs, douaniers) et en s'alignant sur la stratégie humanitaire de la France, notamment face aux impacts des mesures antiterroristes, pour garantir un accès rapide aux populations, une réponse coordonnée et conforme aux principes humanitaires.
- En plaidant et s'engageant à renforcer les mécanismes de réponse pour faire face aux événements extrêmes qui ont des conséquences dévastatrices en termes de malnutrition, exacerbés par la crise climatique, notamment via les mécanismes de financements des pertes et préjudices¹¹.
- En plaidant et s'engageant à améliorer les modalités de versement des fonds à destination des OSC internationales et nationales qui agissent au plus près des populations, en assurant des financements pluriannuels, flexibles et renouvelables, qui permettent l'agilité et l'efficacité des réponses localisées aux crises, notamment via l'AAP et le Centre de crise et de soutien (CDCS).

RÉFÉRENCES

- 1 Une crise nutritionnelle est toute situation où les prévalences de malnutrition aigüe ou chronique, de surcharge pondérale, de carences en micronutriments, sont élevées au sein d'une population, quel qu'en soit le motif : pauvreté chronique, systèmes alimentaires défaillants, manque d'accès aux soins de santé, catastrophes ou conflits entraînant une urgence humanitaire...
- 2 FAO, IFAD, UNICEF, WFP and WHO. 2024. The State of Food Security and Nutrition in the World 2024 Financing to end hunger, food insecurity and malnutrition in all its forms. Rome.
- 3 \$US 13 milliards additionnels par an jusqu'en 2030 <a href="https://www.worldbank.org/en/topic/nutrition/publication/investment-framework-nutrition/investment-framework-nutrition/investment-fram
- 4 US\$ 15 milliers de milliards par an d'ici à 2030 <a href="https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000160501/download/?_ga=2.207938965.660565912.1736247805-631482478.1728635338&_gac=1.155005386.1736247805.CjOKCQiAvP-6BhDyARIsAJ3uv7YhR-Vq6uqUQecgVdnsT-06Bgxtc9klspPgpCSjXLfjW9ED_XUmBXd0aAgcNEALw_wcB
- 5 Tels que déclarés par la France à l'OCDE selon la méthodologie des coefficients du SUN Donor Network appliqués aux lignes budgétaires identifiées par le Nutrition Policy Marker
- 6 https://www.worldbank.org/en/topic/nutrition/publication/investment-framework-nutrition
- 7 <a href="https://data-explorer.oecd.org/vis?pg=0&bp=true&snb=3&tm=nutrition%20policy%20mar-ker&vw=ov&df[ds]=dsDisseminateFinalDMZ&df[id]=DSD_OTHMRKR%40DF_OTHERMARKERS&df[ag]=0ECD.DCD.FSD&df[vs]=1.2
- 8 Tels que déclarés par la France à l'OCDE selon la méthodologie des coefficients du SUN Donor Network appliqués aux lignes budgétaires identifiées par le Nutrition Policy Marker
- 9 Nutrition-sensitive interventions and programmes: how can they help to accelerate progress in improving maternal and child nutrition? Ruel, Marie T et al. The Lancet, Volume 382, Issue 9891, 536 551
- 10 Le Mali, le Nigéria, le Niger et le Tchad connaissent déjà des ruptures de stock d'ATPE ou sont sur le point d'y faire face, tandis que le Cameroun, le Pakistan, le Soudan, Madagascar, le Soudan du Sud, le Kenya, la République démocratique du Congo et l'Ouganda pourraient être à court de stocks d'ici la mi-2025. No Time to Waste UNICEF

11 The urgent need for a child-centred Loss and Damage Fund | UNICEF





















